

Régime de retraite complémentaire des cadres Les résultats 2005

Le régime de retraite des cadres Agirc dégage en 2005 un résultat global excédentaire de 1,12 milliard d'euros, en légère baisse par rapport à l'exercice précédent.

Comme en 2004, l'augmentation des charges, + 7,4 %, est plus importante que celle des ressources, + 6,3 %, avec pour conséquence un déficit technique de 460 millions d'euros.

En 2005, les cotisations progressent de 6,4 %. En effet, la revalorisation du salaire des cadres (2,7 %), plus importante que celle du plafond de la sécurité sociale (1,6 %), profite à l'assiette de cotisations du régime. Quant aux allocations à la charge du régime, elles sont en hausse de 7,3 %.

Le résultat technique du régime s'équilibre de par les transferts financiers de l'Arrco (780 millions d'euros) et de l'AGFF (400 millions d'euros).

Les produits financiers, pour leur part, s'élèvent, en 2005, à 403 millions d'euros.

Certes, pour 2006, compte tenu de perspectives économiques plutôt favorables, la croissance des cotisations pourrait être supérieure à celle des allocations, avec pour effet une légère réduction du déficit technique avant transferts. Mais ce résultat devrait continuer à se dégrader en 2007 et 2008, sous l'effet d'une croissance des charges supérieure à celle des ressources.

Principaux résultats 2005

(en milliards d'euros)

Ressources	15,09
Charges	- 15,55
Résultat technique avant transferts	- 0,46
Transferts financiers :	
- Arrco/Agirc	0,78
- Contribution d'équilibre de l'AGFF	0,40
Produits financiers	0,40
Résultat global de l'exercice	1,12
